

**Arrêté ministériel désignant un médecin contrôleur de la
Communauté française**

A.M. 28-01-2019

M.B. 08-02-2019

Par arrêté ministériel du 28 janvier 2019, le Docteur Fabian JOISTEN est désigné médecin contrôleur de la Communauté française pour une durée de 2 ans et ce, à partir de la date de publication au Moniteur belge.